

Pétition

Réintégration d'Alain Hébert

Ensemble nous exigeons la réintégration immédiate d'Alain Hébert licencié pour "motif économique" par la secrétaire du comité d'entreprise de Ratier-Figeac.
Secrétaire élue grâce à la voix du patron de cette entreprise.

A qui profite cet acte ignoble ?

Le motif économique ne tient pas : Les finances du comité Ratier-Figeac sont saines.

Embauché depuis 2 ans et demi pour ses compétences dans les domaines sociaux et culturels, avec des qualités reconnues de tous, le seul " tort " d'Alain HébertÊtre syndiqué !!

La raison d'être d'un syndicat c'est d'être à côté des salariés, pas de les licencier.

La Cgt appelle à soutenir Alain Hébert

A travers ce licenciement, c'est notre **liberté d'opinion** qui est **attaquée**.

Les pouvoirs publics, les élus ne peuvent être neutre et indifférent, ils sont les garants de la démocratie.

Ensemble nous nous engageons à agir jusqu'à la réintégration de ce père de famille de 52 ans dans sa dignité, ses droits et son emploi.

NOM	Prénom	Adresse	Signature

Pétition à retourner à

Union Locale CGT Figeac, 2 r Victor Delbos, 46100 FIGEAC tel/fax 05 65 34 76 00 E-mail : ulcgtfigeac@wanadoo.fr

Si vous souhaitez soutenir financièrement les actions à venir, participez à la souscription qui vous sera présentée ou envoyez un chèque à l'ordre de "comité de soutien Alain Hébert" à :
Union Locale CGT Figeac, 2 r Victor Delbos, 46100 FIGEAC

**Comité de soutien
à Alain HEBERT**